

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE  
ÉTAT-MAJOR  
DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE  
COMMANDEMENT DES FORCES AERIENNES

**DEUXIÈME MISE EN DEMEURE AVANT RÉSILIATION**

L'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) EL KAFAA ENGINEERING, sise à Cité 08 logement, rue Bekkar Berrekbia-Touggourt-Ouargla, titulaire du marché à commandes n°02/2022 du 24/02/2022, portant sur la maintenance et le soutien technique du réseau de distribution électrique de la Base Aérienne de Tamanghasset , est mise en demeure pour la deuxième fois avant résiliation, au motif du non-respect de ses engagements contractuels.

Par conséquent, un délai de rigueur de quinze (15) jours est accordé à l'entreprise afin de procéder à l'exécution totale de ses engagements contractuels à compter de la date de notification de la présente mise en demeure.

Faute de quoi, il lui sera fait l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.